



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

La DAC bloque la restitution de l'expertise sur le travail du dimanche !

Nous nous sommes déjà fait l'écho de cette expertise indépendante sur les conditions de travail le dimanche, expertise demandée il y a 2 ans et demi par le CHSCT.

Ses conclusions sont implacables et confirment les difficultés exprimées par les personnels ces dernières années lors des mobilisations :

Alors que plus de 30% des bibliothécaires travaillent dans un établissement ouvert le dimanche, le travail du dimanche est décrit comme intense (affluence du public, service public en continu), les moyens restreints (effectifs plus réduits), la journée plus fatigante / stressante, une journée qui représente un coût social et humain élevé (par rapport à la famille, aux ami.es).

La prime dominicale n'a pas été augmentée depuis plus de 10 ans. Selon les établissements les règles et usages diffèrent (seuils d'ouverture/fermeture (effectifs titulaire), mode dégradé ou pas, proportion et place des contractuel.les étudiant.es).

Ces constats confortent les revendications des personnels : des créations de postes, des règles claires et communes, une augmentation de la prime. La DAC doit y répondre par un plan d'actions.

Pour l'heure, la fin de l'expertise est embourbée dans un contentieux financier entre l'expert (désigné par l'administration !) et la DAC qui a pour conséquence de bloquer la restitution aux équipes.

Ce blocage est inadmissible.

Nous demandons que l'administration se donne les moyens que la restitution aux équipes ait effectivement lieu.

Nous avons demandé la réunion d'un CHSCT exceptionnel.

À suivre...

Les mandaté.es SUPAP-FSU au CHSCT de la DAC

Contactez le SUPAP-FSU à la DAC : SYNDICAT-SUPAP-DAC@paris.fr